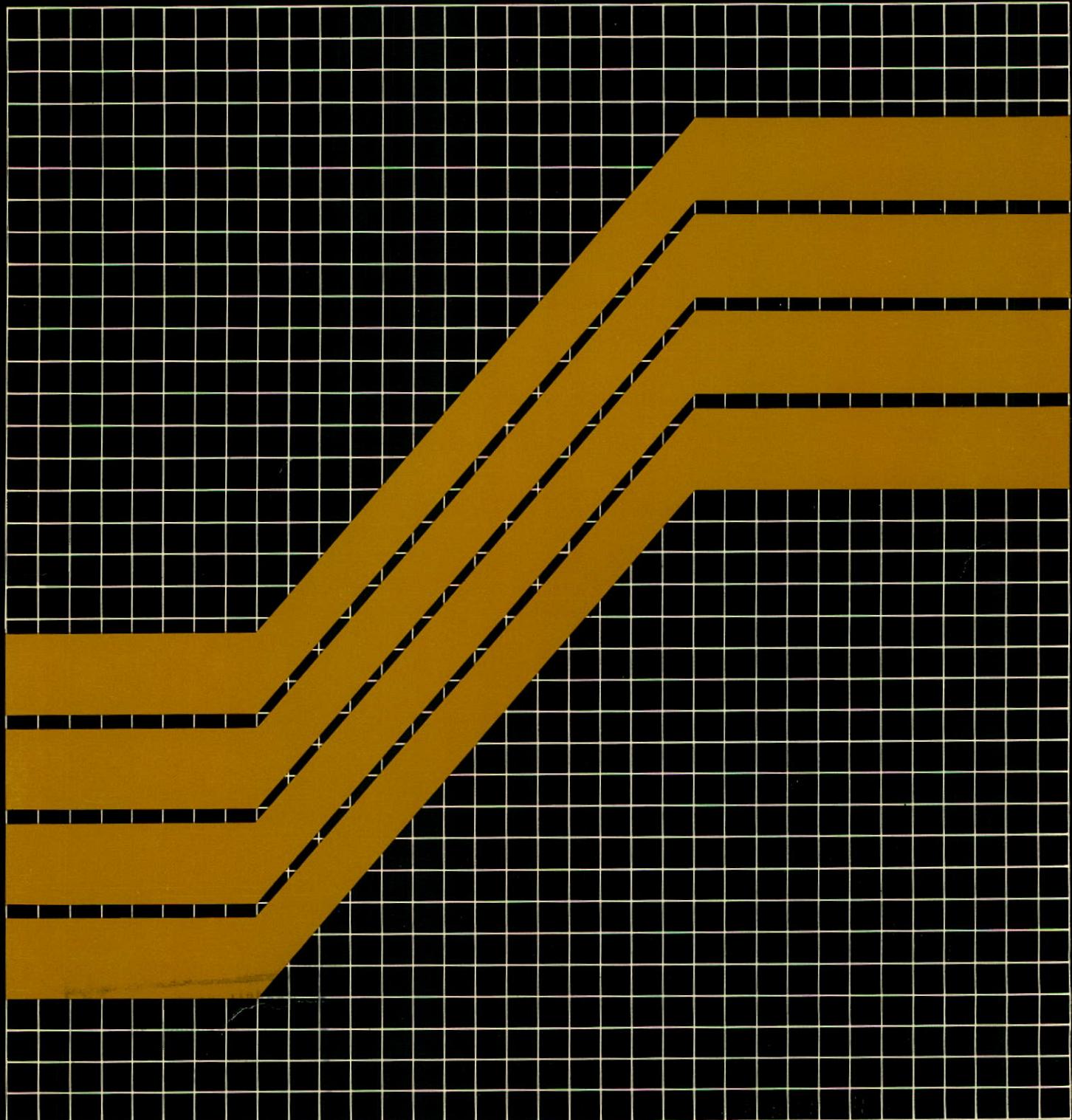




LA
SAUVEGARDE

COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE

RAPPORT ANNUEL 1977



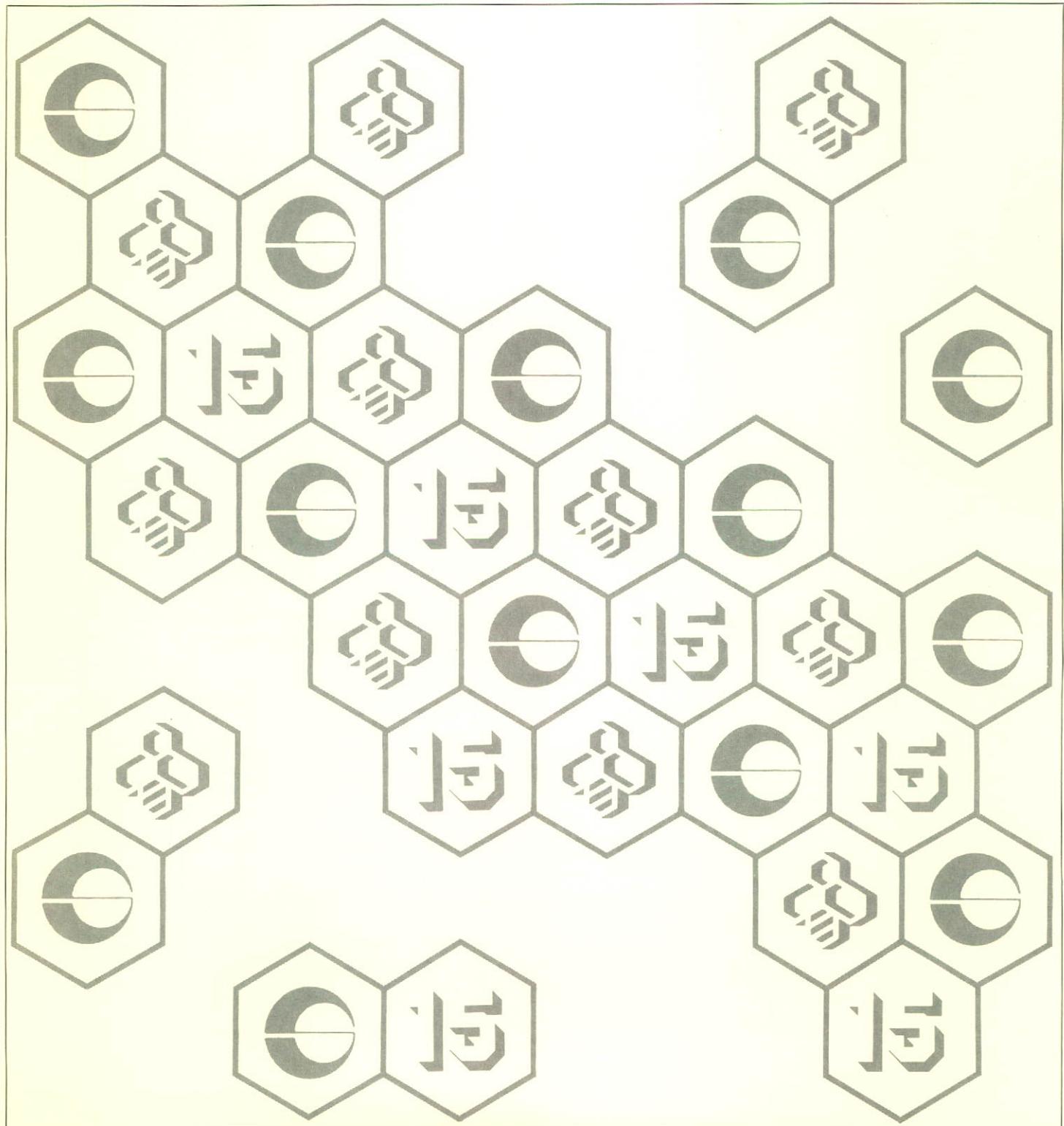


Soixante-seizième rapport annuel

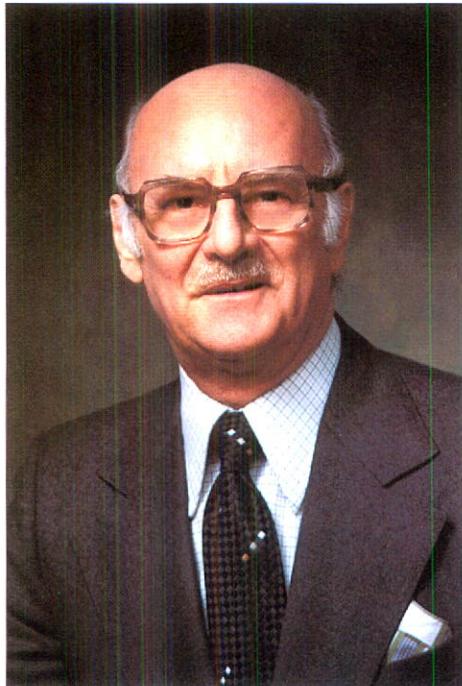
de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie

pour l'exercice financier

terminé le trente et un décembre mil neuf cent soixante-dix-sept



Aux membres, actionnaires et assurés, de l'assemblée générale



Au terme de la soixante-seizième année d'opérations de La Sauvegarde, il appert que l'accroissement continu des services rendus à la population se poursuit, illustré aussi bien par l'augmentation des prestations, versements de rentes et autres paiements aux assurés ou à leurs bénéficiaires que par le rythme d'acquisition de nouvelles affaires.

Ainsi, tant aux plans des ventes et des opérations de placements que de l'efficacité administrative et du contrôle, le rapport annuel met en relief des réalisations substantielles.

Les résultats font ressortir l'à-propos des orientations imprimées par le Conseil d'administration et la collaboration soutenue de tous les cadres professionnels et employés internes et externes.

Si l'année mil neuf cent soixante-dix-sept a été marquée par une progression notable des engagements envers nos assurés et par une expérience beaucoup moins favorable en assurances collectives, les ristournes de toutes sortes ont néanmoins été globalement majorées et le revenu net de l'année demeure presque au même niveau que l'année précédente.

Capital social

C'est également au cours de cet exercice que s'est poursuivie la répartition du capital social de la Compagnie de sorte que neuf cent quatre-vingtune Caisses populaires sont maintenant inscrites au registre des actionnaires. Ainsi, les dix Unions régionales et leurs caisses populaires affiliées possèdent ensemble 97,2% du capital social et leurs délégués participent directement à l'assemblée générale avec pleins pouvoirs.

La Sauvegarde voit dans ce fait l'un des gages les plus certains d'un support grandissant des Unions régionales et des Caisses populaires dans la poursuite de son objectif, qui est

de rendre ses services d'assurances et de rentes accessibles à une proportion toujours croissante de membres des Caisses et de toute la population.

Conseil d'administration

Nous avons été heureux d'accueillir cette année quatre nouveaux administrateurs. Il s'agit de Monsieur Emile Bernard de Tracy, Monsieur Raymond Gagné, notaire à Gaspé, Monsieur Florent Hébert, Conseiller en relations industrielles, de Sherbrooke et Monsieur Gabriel Nobert, Directeur de la Caisse populaire du Sault-aux-Récollets, de Montréal.

Le départ de Monsieur Napoléon Mackay a laissé un poste vacant au Comité de placements, au Comité exécutif et à la présidence du Conseil. Me Claude Ducharme, c.r. de Montréal, petit-fils du Président-fondateur de La Sauvegarde et administrateur depuis 1963, a été élu Président du Conseil.

Monsieur Jean-Marie Ouellet, de Québec, a été nommé deuxième Vice-président du Conseil d'administration alors que la désignation de Monsieur Guy K. Mantha, de Saint-Bruno, a complété la formation du Comité exécutif. Monsieur J. Roland Bellemare, de Louiseville, est devenu membre du Comité de placements.

Nos cadres supérieurs

Au cours de l'année, des changements sont survenus dans les cadres supérieurs de l'entreprise.

L'implantation du concept de marketing à la grandeur de la Compagnie s'est reflétée par la décision d'axer davantage la direction des Relations publiques vers une bonne et constante communication avec tous ses publics, et notamment son personnel et de la désigner direction de la Communication. Mademoiselle Monique Couturier, f.l.m.i., à l'emploi de La Sauvegarde depuis 1958, a été

nommée, en avril 1977, Directrice de la Communication.

Deux fonctions distinctes et importantes, celles de Secrétaire et de Directeur du Personnel, étaient assumées par Monsieur André Gariépy depuis quatorze ans. L'exécution de ces tâches devenant de plus en plus exigeante, il a été décidé, en mai dernier, de mettre fin au cumul de ces deux postes par le même titulaire. Monsieur André Gariépy est demeuré Secrétaire de la Compagnie.

Une révision des attributions de la fonction du Directeur du Personnel a résulté en une description et une appellation nouvelles de ce poste. Monsieur Jacques Henry, une ressource nouvelle à la Compagnie, fut nommé Directeur des Ressources humaines en octobre 1977.

Hommage au personnel

D'autres nominations et promotions parmi nos cadres et professionnels ont eu lieu et nous voudrions rendre hommage à toute cette équipe compétente et dévouée, que forment les employés de La Sauvegarde, où chacun contribue au développement et aux réalisations présentes.

Il est à signaler que les employés syndiqués, membres de la Fraternité des employés de La Sauvegarde ont demandé en novembre 1977 leur affiliation à l'Union internationale des employés professionnels et de bureau, local 57, de la Fédération des Travailleurs du Québec. Des pourparlers et démarches de part et d'autre ont été entrepris rapidement et le certificat d'accréditation est maintenant en vigueur. Les négociations en vue d'une nouvelle convention collective de travail devraient débuter incessamment.

Marketing

La vente de nouvelles affaires a connu en 1977 une augmentation de volume plus grande que la moyenne des affaires canadiennes des compagnies de notre taille et beaucoup plus élevée que la hausse des nouvelles affaires au Québec.

Le fait le plus significatif de l'année sur le plan marketing est sans contredit notre entrée dans le marketing de masse.

C'est un fait bien connu de tous que le Mouvement des Caisses populaires Desjardins s'efforce d'accentuer l'accessibilité à ses membres de tous les services financiers. Si la Caisse populaire est la preuve vivante de cet énoncé, les institutions d'assurances-vie du Mouvement participent également à cet objectif permanent.

Le lancement, au mois de novembre dernier, de L'Assurance Populaire Desjardins est une démonstration de cette préoccupation constante. La mise sur le marché de cette nouvelle

assurance, conjointement avec L'Assurance-Vie Desjardins, est une innovation importante dans notre milieu, tant pour la facilité d'y adhérer que pour son coût modique. L'Assurance Populaire Desjardins est offerte aux seuls membres des Caisses populaires mais, pour ainsi dire, à toute la population, puisqu'il suffit de devenir membre d'une caisse pour y être admissible.

Nous remercions les dirigeants et les employés des Unions régionales et des Caisses populaires adhérentes, pour leur accueil et leur collaboration à l'implantation de ce nouveau produit.

Quinze ans dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins

Il nous est apparu opportun de rappeler certains faits qui se sont passés depuis l'entrée de la Compagnie dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, le 7 août 1962.

Cette période a été très significative pour nous de La Sauvegarde en ce qu'elle a occasionné une adhésion à la philosophie coopérative de service; significative pour nos assurés et rentiers en terme de qualité et quantité de produits et services offerts; significative pour nos actionnaires, les Caisses populaires, en terme de solidarité, de collaboration, de participation humaine, technique et financière; et significative, bien sûr aussi, en terme de développement et de croissance de l'entreprise.

L'encart qui accompagne ce rapport signale les principaux événements survenus au cours de ces quinze années.

La Maison des Arts La Sauvegarde

Le 22 novembre 1965, après la restauration, dans son style original, d'une vieille maison canadienne du dix-huitième siècle, sise dans le Vieux Montréal et propriété de la Compa-

gnie depuis 1911, débutait l'œuvre socio-culturelle La Maison des Arts La Sauvegarde.

Les expositions tenues durant ces douze années d'opérations ont donné l'occasion à des nouveaux talents de se faire connaître et ont permis à plusieurs autres d'être conseillés et dirigés par des professionnels. Les nombreux événements qui se sont déroulés dans cette Maison que ce soit dans le domaine de la musique, du théâtre, de la littérature ont aussi contribué à l'avancement culturel québécois.

Les objectifs fixés ont été largement atteints et le mérite de l'œuvre a d'ailleurs été confirmé par de nombreux témoignages et commentaires de personnes du milieu.

Après plusieurs démarches, consultations et réflexions, la recommandation du Comité d'étude sur la relocalisation de La Maison des Arts, de mettre fin à l'œuvre sous la forme d'opérations qui l'a caractérisée depuis ses débuts vient d'être acceptée, bien à regret, par le Conseil d'administration.

La Sauvegarde a toutefois la certitude que la réputation de l'œuvre demeurera et que sa contribution entièrement philanthropique a été l'amorce à l'encouragement et à l'aide apportés de plus en plus aux artistes de chez nous. Apparue au moment où l'existence de salles d'exposition était à peu près nulle, cette action a amené d'autres organismes, y compris les Caisses populaires, à s'intéresser aux arts et à les rendre accessibles à toute la population.

D'autres initiatives, non moins valables, sont déjà envisagées car La Sauvegarde désire poursuivre sa participation au domaine socioculturel.

Perspectives d'avenir

Bien des éléments peuvent être mis de l'avant pour évaluer le rythme de croissance d'une compagnie d'assurance-vie comme La Sauvegarde. Il y en a qui dépendent de nous et d'autres qui nous sont imposés de l'extérieur.

Ce sont toutes les ressources de l'entreprise qui ont permis, d'une part, la préparation et la réalisation d'importants programmes qui correspondent aux besoins actuels.

Par contre, des éléments extérieurs, tels la conjoncture socio-économique, le chômage, les attitudes d'autres institutions doivent constamment être gardés à l'esprit afin de

réagir rapidement à toutes tendances manifestées.

Toutefois, les compagnies d'assurances-vie jouissent encore d'une très haute cote de faveur et l'on peut noter un accroissement du sens de la solidarité économique des nôtres.

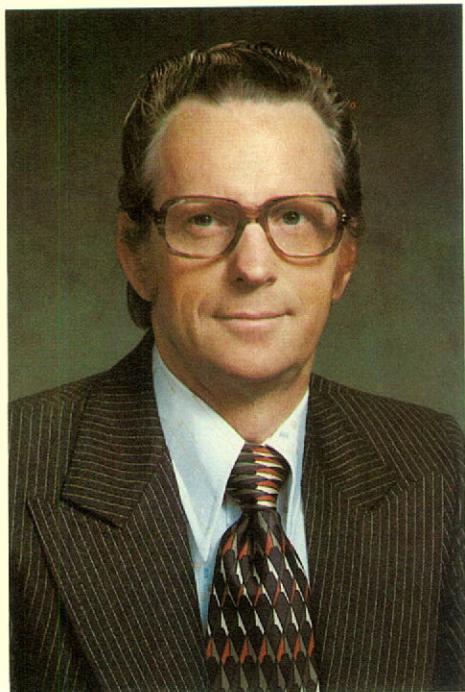
Cette confiance qui nous est témoignée constitue cependant un défi à la responsabilité qui nous revient à tous de poser des gestes de plus en plus significatifs pour notre développement collectif.

La Sauvegarde, pour sa part, est encore aujourd'hui associée de façon positive à la vie des siens, dans la continuité d'ailleurs de toute son histoire. Ses engagements tant sociaux que financiers l'auront rapprochée encore davantage de cette société où elle évolue et au développement de laquelle elle désire continuer de participer.



Président et Chef de la direction

Compte-rendu des activités de l'année



L'année 1977 a été marquée par le développement progressif des services offerts et des affaires sollicitées dans les divers domaines d'opérations de La Sauvegarde. Dans l'ensemble, des réalisations financières satisfaisantes accompagnent ces résultats heureux du marché.

Les résultats des ventes

Le public s'est prévalu davantage de nos divers produits-services en 1977 et nos ventes accusent des hausses importantes dans tous les secteurs. Le montant des nouvelles assurances-vie individuelles et collectives mis en vigueur représente \$241 900 000. Ce montant, de 54% supérieur à celui de 1976, reflète un accroissement très marqué de nos ventes d'assurances. C'est en assurances collectives que les progrès les plus notables ont été réalisés avec une augmentation de 120% pour atteindre \$120 200 000 alors que les ventes d'assurances-vie individuelles se chiffrent à \$121 700 000, soit une augmentation de 19% sur l'année précédente.

Notre personnel-vendeur n'a certes pas ralenti ses activités dans le domaine des rentes, lesquelles d'ailleurs prennent une place de plus en plus importante parmi les produits que nous offrons au public. Fortes d'une hausse de 20%, les ventes de contrats de rentes s'inscrivent à \$8 361 000 de primes en 1977.

Ce chiffre se répartit presque également entre les nouvelles rentes immédiates à \$4 309 000 et les nouvelles rentes différées à \$4 052 000. Ces activités dans le secteur des rentes constituent notre réponse à une importante demande du public en relation avec des régimes enregistrés d'épargne-retraite, des rentes viagères ou des contrats de rentes d'étalements.

L'effet combiné d'un volume plus élevé de nouvelles affaires, d'une conservation améliorée des contrats en vigueur et d'un accroissement substantiel de participation aux régimes collectifs existants a produit une majoration record des assurances en vigueur de \$460 000 000 pour établir celles-ci à \$2 793 000 000.

La répartition de l'en vigueur se présente comme suit:

\$770 000 000
en assurances individuelles;
\$2 023 000 000
en assurances collectives.

En plus des quelque \$14 000 000 de fonds séparés compris dans notre actif, nous avons accumulé dans nos propres fonds \$51 000 000 qui serviront ou qui servent déjà à verser des rentes de toutes sortes; d'ailleurs les \$2 977 000 payés cette année sont un autre reflet de l'importance de nos activités dans ce domaine.

Le résultat des opérations

Plus d'individus que jamais auparavant nous confient une part grandissante de leurs épargnes pour acquérir une protection adéquate d'assurance-vie ou pour préparer leur retraite.

Nos revenus de primes se sont haussés de 19% pour atteindre \$39 734 000 en 1977.

La répartition suivante des primes indique à la fois la variété et le degré de nos engagements dans nos diverses lignes d'opérations:

\$8 895 000
en assurances-vie individuelles;
\$9 281 000
en rentes individuelles;
\$13 022 000
en assurances et rentes collectives et enfin
\$8 535 000
en assurances collectives accident-maladie.

Pour leur part, les revenus de placements ont progressé de 22%

pour se chiffrer à \$13 550 000. Des gains nets sur réalisations de placements de \$215 000 en 1977 s'ajoutent aux autres revenus de placements et cela malgré des conditions de marché particulièrement difficiles qui ont prévalu pendant une bonne partie de l'année.

Nos revenus de toutes sources, au montant de \$56 814 000, sont de 18% plus élevés ou \$8 647 000 supérieurs à ceux de l'année précédente.

L'essence même de nos opérations consiste à verser des prestations à nos assurés et à leurs bénéficiaires ainsi qu'à mettre de côté des sommes additionnelles pour faire face aux nouveaux engagements pris à leur égard. Les sommes ainsi attribuées ont augmenté de 22% sur l'an dernier pour totaliser \$42 357 000.

Les prestations les plus importantes ont été versées à la suite de décès, lesquelles s'élèvent à \$9 689 000. Le total des prestations d'invalidité et d'assurances accident-maladie, plus considérable que celui de l'an dernier, s'établit à \$9 210 000.

L'expérience de mortalité de 1977 a été favorable parmi les contrats individuels; cependant, le nombre exceptionnellement élevé de sinistres dans les assurances collectives vie et accident-maladie a plus que neutralisé cet effet positif sur le revenu d'exploitation. Toutefois, les ristournes aux assurés détenteurs de contrats participants aux bénéfices et les ristournes d'expérience ont continué de s'accroître pour atteindre \$3 777 000.

La Sauvegarde, par la dimension grandissante de son actif, prend une part de plus en plus importante comme pourvoyeur de capitaux. L'actif indiqué au bilan de \$190 000 000, s'est accru de 15% au cours de l'année. Cette hausse confirme la tendance des dernières années vers une augmentation accélérée de l'actif occa-

sionnée par l'accroissement de nos activités dans tous les secteurs.

Nos portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires ont maintenu la même importance puisque le premier représente 39% de l'actif alors que le second en constitue 38%. C'est ainsi que le montant de nos obligations s'est accru de \$7 979 000 pour se chiffrer à \$74 084 000. Pour leur part, les prêts hypothécaires ont augmenté de \$12 641 000 pour s'établir à \$71 615 000. Favoriser l'habitation familiale constitue toujours un élément important de notre politique puisque 76% de nos prêts hypothécaires actuels ont été consentis sur ce genre de constructions. Il va de soi que nous continuons à donner la priorité aux demandes provenant de nos assurés et des membres des Caisses populaires.

Malgré une réduction des taux d'intérêt particulièrement notable pour les prêts hypothécaires, le taux d'intérêt moyen sur l'ensemble de l'actif investi, déduction faite des frais de placements, est passé de 8.15% l'an dernier à 8.80% en 1977.

Au cours de l'année, les engagements de la Compagnie ont progressé de \$24 526 000 pour atteindre \$172 375 000.

La hausse de \$15 805 000 de la réserve mathématique pour faire face à l'accroissement des obligations de la Compagnie explique une bonne partie de cette majoration de nos engagements. Cette réserve mathématique, supérieure au minimum prescrit par la loi, s'inscrit d'ailleurs à \$131 803 000.

Quant au capital social et aux divers comptes de surplus qui représentent 10% du passif, ils totalisent \$18 426 000 ou \$277 000 de plus qu'à la fin de l'exercice précédent. Ce résultat est une indication que malgré une expérience moins favorable au cours de l'année, nous avons

réussi, par une administration pré-
voyante, à continuer d'ajouter des
garanties à la sécurité offerte à nos
clients.

La formation professionnelle

La formation professionnelle consti-
tue un élément important de notre
politique de gestion du personnel.
Plusieurs employés techniciens et pro-
fessionnels ont été formés dans les
collèges et universités. En outre, notre
institution encourage tous les mem-
bres de son personnel à poursuivre
leurs études et facilite cette forma-
tion par diverses initiatives. C'est
pourquoi un nombre toujours grandis-
sant de nos employés passe avec suc-
cès les divers examens du Life Office
Management Association en vue de
l'obtention du titre de «fellow» de
cette association; de même, nous
comptons des diplômés de Interna-
tional Claim Association, L'Associa-
tion des courtiers en valeurs mobi-
lières ainsi que des actuaires «asso-
ciés» ou «fellows» membres de la
Société des Actuaires.

La nécessité de la formation est
aussi reconnue par nos représentants
qui suivent, dans une proportion éle-
vée, les cours de l'Association des
assureurs-vie du Canada qui mènent
à l'obtention du titre d'Assureur-Vie
Agréé.

A cela s'ajoutent les divers cours
préparés spécialement par la Compa-
gnie à leur intention. Ainsi, en 1977,
52 de nos assureurs-vie se sont vus
octroyer le Certificat National de
Compétence en regard de 45 en 1976.
En outre, nous comptons cette année
20 postulants ou membres du «Million
Dollar Round Table» à rapprocher de
10 l'an dernier.

Grâce à la collaboration de ses
employés cadres, La Sauvegarde con-
tinue d'accroître sa contribution à
plusieurs organismes, associations ou
comités reliés à ses activités profes-

sionales et au milieu coopératif
notamment.

En guise de conclusion

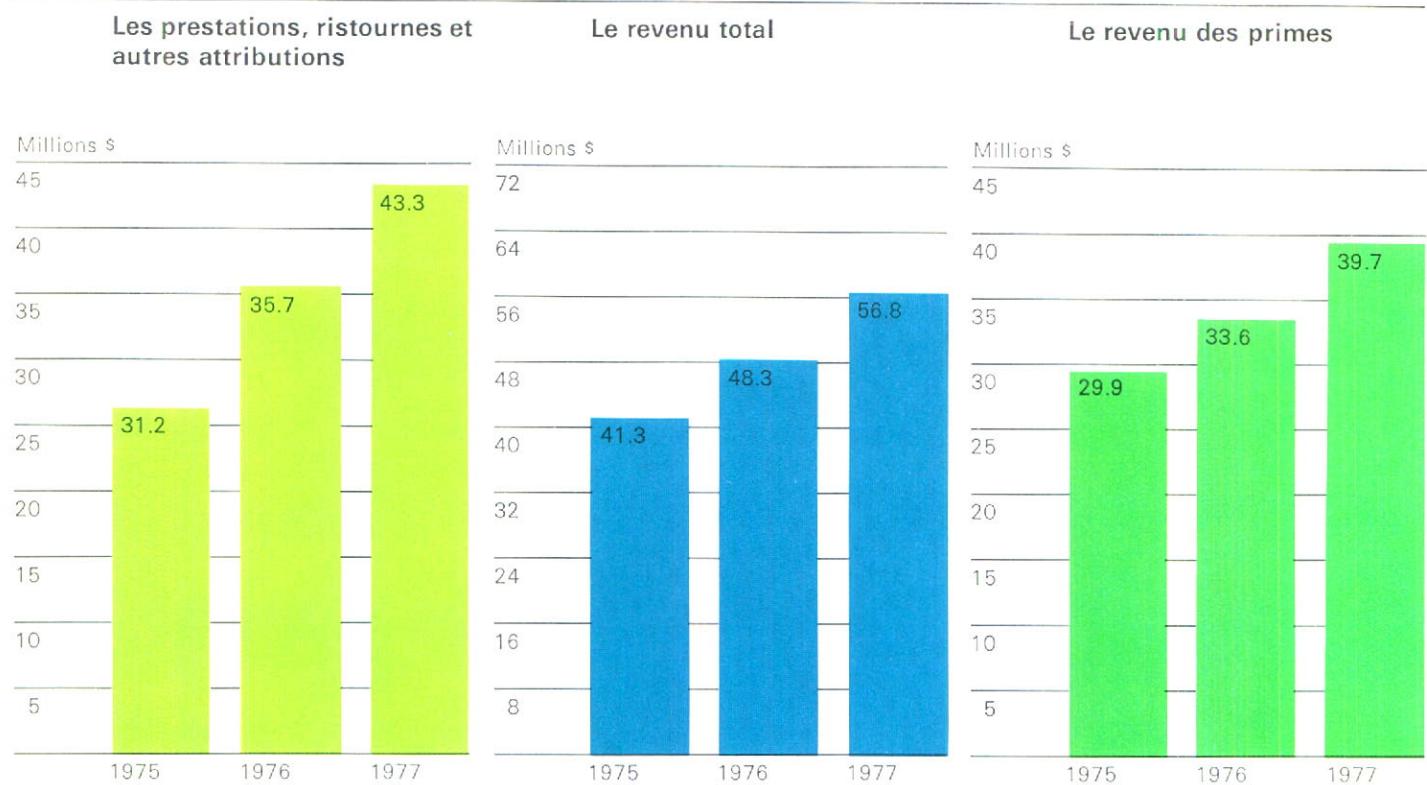
Comment devons-nous envisager
l'avenir? Avec confiance sans doute.
Cependant, des amendements impor-
tants à deux lois qui nous touchent de
près, à savoir la Loi sur les compa-
gnies d'assurance canadiennes et
britanniques et cette partie de la Loi
de l'impôt qui détermine les sommes
que nous devons verser au fisc, ne
seront pas sans perturber nos opéra-
tions de la prochaine année. Toutefois,
une étude conduite par le Centre
de Recherches Contemporaines Limi-
tée sur les attitudes du public cana-
dien vis-à-vis l'assurance-vie nous
rassure en nous indiquant que le
public garde la même confiance aux
institutions d'assurance-vie qu'il nous
accordait il y a six ans.

Au terme de notre soixante-sei-
zième exercice d'activités, nous en-
visageons donc un avenir prometteur
pour notre institution.



Directeur général

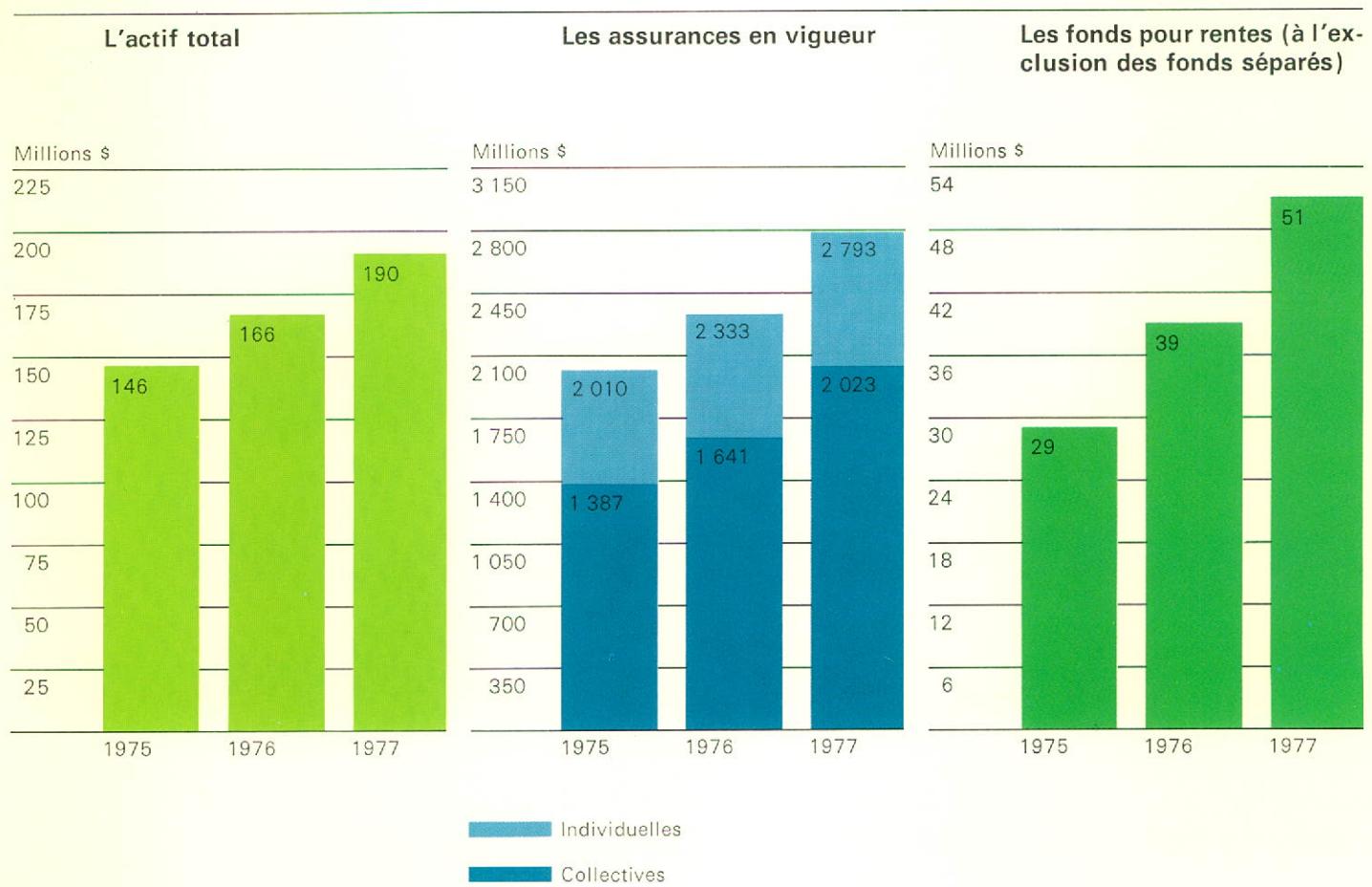
Quelques points saillants



Les montants versés aux usagers vivants de nos contrats sont de plus en plus importants et représentent \$17.9 millions, alors que \$9.6 millions ont été payés en prestations de décès. L'augmentation de la réserve mathématique de \$15.8 millions complète les \$43.3 millions attribués cette année.

Trois éléments principaux composent le revenu total: le plus important en montant est celui provenant des primes; le revenu de placements, dont les résultats ont une influence directe sur le coût des assurances et le montant des rentes, lequel a produit un taux net de rendement de 8,80% en 1977; et les revenus divers.

Le revenu provenant des primes est un poste qui a augmenté rapidement au cours des dernières années. Il est le reflet des activités accrues dans les ventes et d'une progression particulièrement notable dans les contrats de rentes à primes uniques.



L'augmentation de l'actif de 15% est une marque de l'accroissement de nos activités dans tous les secteurs et de la garantie financière de la Compagnie en faveur de ses assurés et rentiers.

Les assurances mises en vigueur cette année sont de 54% supérieures à celles de 1976 et le nombre de groupes vendus a plus que triplé par rapport à l'an dernier.

Le développement récent dans le secteur des rentes fut encore plus rapide qu'en assurances. Notamment, le domaine des rentes servies devient de plus en plus important puisque près de \$3 millions ont été versés cette année à nos rentiers.

Le relevé des opérations

Pour l'exercice annuel terminé le 31 décembre 1977
(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1976)

	1977	1976
Les revenus		
Primes nettes d'assurances et de rentes (note 3)	\$39 734 952	\$33 454 767
Intérêts, dividendes et loyers nets des dépenses de placements de \$629 820 (1976 - \$611 952)	13 550 167	11 092 224
Gains nets sur réalisations de placements	215 971	103 528
Revenus divers	75 395	278 372
Fonds séparés — contributions et revenus de placements	3 238 132	3 238 939
	56 814 617	48 167 830
Leur attribution		
Prestations de décès	9 689 993	8 128 904
Prestations d'invalidité et d'assurance accident-maladie	9 210 839	6 915 653
Paiements de contrats mixtes échus	1 392 311	1 517 733
Versements de rentes	2 977 292	2 331 954
Retraits de valeurs en espèces	2 746 583	3 042 985
Intérêts sur montants en dépôt	534 979	461 657
Augmentation de la réserve mathématique pour les obligations futures de la Compagnie	15 805 394	12 284 027
Aux assurés et à leurs bénéficiaires		
Frais d'administration	42 357 391	34 682 913
Commissions de vente et de service	6 189 869	5 656 543
Taxes sur primes	2 543 407	2 224 483
Fonds séparés — paiements, frais et augmentation	647 501	448 301
	3 238 132	3 238 939
	54 976 300	46 251 179
Revenu des opérations avant ristournes et impôts		
Ristournes aux assurés	1 838 317	1 916 651
Revenu avant impôts		
Impôts sur le revenu	1 026 161	928 149
	812 156	988 502
Revenu net de l'exercice (note 4)	423 798	543 657
	\$ 388 358	\$ 444 845

Voir notes page 15

L'état du surplus non attribué

Pour l'exercice annuel terminé le 31 décembre 1977
(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1976)

	1977	1976
Surplus non attribué au début	\$9 265 239	\$9 002 896
Redressement des exercices antérieurs		
Diminution nette d'impôt résultant des modifications décrites à la note 2	8 586	(51 072)
Régularisation des impôts des exercices antérieurs	7 091	(4 754)
Solde redressé	9 280 916	8 947 070
Ajouter:		
Revenu net de l'exercice	388 358	444 845
Surplus non attribué à la fin	9 669 274	9 391 915
Déduire:		
Dividendes aux actionnaires	181 780	181 780
Répartition du surplus non attribué	9 487 494	9 210 135
Fonds des contrats avec participation	4 051 637	3 703 906
Fonds des contrats sans participation	4 243 699	4 303 515
Fonds des actionnaires	1 192 158	1 202 714
Surplus non attribué à la fin	\$9 487 494	\$9 210 135

Voir note page 14

Le bilan

au 31 décembre 1977

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1976)

L'actif

	1977	1976
Obligations (note 5)		
Gouvernements	\$24 293 507	\$21 231 401
Corporations municipales et		
scolaires	15 970 986	14 469 248
Industries et autres secteurs	33 819 703	30 404 605
	\$ 74 084 196	\$ 66 105 254
Actions ordinaires, privilégiées		
et parts sociales (note 5)	14 309 374	14 475 270
Prêts hypothécaires		
Garantis par une première		
hypothèque	71 615 487	58 974 042
Avances aux assurés		
Entièrement garanties par la valeur		
en espèces de leurs contrats	7 199 056	6 946 688
Prêts garantis par la Province		
de Québec	60 000	70 000
Immeubles/au coût amorti	173 641	291 323
Encaisse	1 580 953	1 282 172
Montants à recevoir		
Primes nettes de commissions	2 072 364	1 811 837
Compagnie de réassurance	2 025 084	1 684 444
Vente de titres (note 6)	473 000	483 000
	4 570 448	3 979 281
Revenus de placements échus		
et courus	2 500 145	1 988 311
Equipement électronique de		
traitement des données/		
au coût amorti	179 711	—
Autres actifs		
Fonds séparés/à la valeur		
marchande	88 017	203 254
	14 440 252	11 682 142
Total de l'actif	\$190 801 280	\$165 997 737

Approuvé au nom du conseil
d'administration

Étienne Sauvage

Président

Claude Ducharme

Président du conseil

Le certificat de vérification

Nous avons vérifié les états des opérations et du surplus non attribué de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977 et le bilan à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugé nécessaires dans les circonstances.

Nous nous en sommes remis au certificat de l'actuaire de la Compagnie en ce qui concerne les engagements actuariels correspondant aux contrats d'assurances et de rentes.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement les résultats d'opération de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977 et sa situation financière à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, lesquels, à l'exception des changements dans l'application mentionnés à la note 2 aux états financiers, ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Fuske Noisier & associés

Comptables agréés
Montréal, le 22 février 1978

Les engagements, le capital et les surplus

1977

1976

Réserve mathématique

Pour assurer le paiement des obligations futures de la compagnie envers les assurés

\$131 803 488

\$116 237 287

Montants laissés en dépôt

Ristournes
Montants de prestations
Primes payées d'avance

\$ 6 675 467
291 174
130 528

\$5 338 745
280 632
131 008

7 097 169

5 750 385

Prestations

En voie de règlement et provision pour celles non rapportées

14 834 002

10 796 209

Provision pour ristournes

A verser aux assurés dans l'exercice subséquent

1 013 000

935 000

Exigibilités diverses y compris une provision pour ristourne en assurances collectives

Dépenses à payer et frais courus

3 187 475

2 448 179

Fonds séparés

14 440 252

11 682 142

Total des engagements

172 375 386

147 849 202

Capital social

Autorisé: 20 000 actions d'une valeur au pair de \$100 chacune

— Emis et versé à 20% —

11 920 actions à \$20 chacune

238 400

238 400

Surplus attribué

Réserve de prévoyance dont un montant de \$2 940 291 est affecté comme réserve pour fluctuations de la valeur des placements (1976 — \$4 954 718)

8 700 000

8 700 000

9 487 494

9 210 135

Surplus non attribué

Total du capital social et des surplus

18 425 894

18 148 535

Total des engagements, du capital et des surplus

\$190 801 280

\$165 997 737

Voir notes page 15

Le certificat de l'actuaire

J'atteste que la réserve mathématique, en date du 31 décembre 1977, répond aux exigences de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques et qu'à mon avis, avec les provisions, elle est bonne et suffisante pour rencontrer tous les engagements non échus de la Compagnie qui sont garantis par les dispositions de ses contrats. Aussi, à mon avis, on a correctement tenu compte de la réserve mathématique et des provisions dans le relevé des

opérations de l'année se terminant le 31 décembre 1977.

André Vézina

Actuaire

Montréal, le 22 février 1978

Les notes aux états financiers

au 31 décembre 1977

1. Principes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les exigences du Service des Assurances du Canada lesquelles diffèrent des principes comptables généralement reconnus en usage dans les autres genres d'entreprises. Les principales différences sont les suivantes:

- a) les actifs non admis, dont l'ameublement de bureau, sont imputés aux dépenses dans l'exercice où ils ont été acquis;
- b) le coût d'acquisition des affaires est considéré comme une dépense dans l'exercice où elle est encourue plutôt que répartie sur la période qui pourrait en bénéficier;
- c) le montant de l'impôt sur le revenu inscrit au relevé des opérations ainsi que le passif s'y rattachant sont calculés selon la méthode de l'impôt exigible;
- d) l'équipement électronique de traitement des données est amorti selon la méthode de l'amortissement constant sur une période de 5 ans.

2. Changements dans le traitement comptable

Les conventions et pratiques comptables sont demeurées les mêmes et les principes comptables ont été appliqués, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1977, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent à l'exception des changements suivants:

- a) la compagnie ne comptabilise plus la portion courue sur les polices payées par des prélèvements automatiques, suite à une recommandation du Service des Assurances. Ce changement a été appliqué rétroactivement, lequel a pour effet de diminuer les primes à recevoir nettes de commissions de \$983 928, la réserve mathématique de \$850 563, le surplus non attribué de \$62 117 et le revenu net de \$7 013, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977, et de diminuer les primes à recevoir nettes de commissions de \$868 304, la réserve mathématique de \$744 145, le surplus non attribué de \$55 104 et le revenu net de \$4 032, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976;

- b) la compagnie a changé sa méthode pour calculer la réserve mathématique concernant les contrats de rentes de survivants.

Ce changement a pour effet de diminuer la réserve mathématique au 31 décembre 1977 de \$439 052, d'augmenter les impôts sur le revenu à payer de \$210 745 ainsi que le surplus non attribué de \$228 307, dont \$103 930 affecte le revenu net de l'exercice terminé le 31 décembre 1977;

- c) la compagnie a modifié la méthode pour le calcul de la réserve mathématique pour fins d'impôts en rapport avec certains contrats d'assurances et de rentes. Cette modification a été appliquée rétroactivement et a pour effet de diminuer la réserve de \$126 431 et le surplus non attribué de \$60 687 au 31 décembre 1976;

- d) suite à une modification de la loi de l'impôt sur le revenu fédéral, la compagnie ne comptabilise plus de réserve pour éventualité, établie à 2% des primes d'assurances collectives au cours des exercices antérieurs.

Ce changement a pour effet de ne pas augmenter la réserve d'un montant de \$421 690, d'augmenter l'impôt exigible de \$202 411 et le revenu net de \$219 279 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977. De plus, la compagnie a viré, de la réserve aux opérations, un montant de \$286 842 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977;

- e) la compagnie a créé une nouvelle réserve pour garantie de primes pour l'expérience future.

Ce changement a pour effet d'augmenter la réserve mathématique au 31 décembre 1977 de \$336 842 et de diminuer les impôts exigibles de \$161 684, de même que le revenu net de \$175 158, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977.

3. Primes nettes d'assurances et de rentes

Le revenu de primes se répartit de la façon suivante:

	1977	1976
assurances et rentes individuelles avec participation au revenu	\$ 6 673 681	\$ 6 452 086
sans participation au revenu	11 503 048	9 832 103
assurances et rentes collectives, déduction faite des ristournes d'expérience	13 022 320	10 184 163
assurances accident-maladie collectives, déduction faite des ristournes d'expérience	8 535 903	6 986 415
	\$39 734 952	\$33 454 767

4. Répartition du revenu net

La répartition du revenu net du fonds des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires est déterminée par le Conseil d'administration. En 1977, 90% du montant attribué a été distribué sous forme de ristournes aux détenteurs de contrats et 10% a été viré au fonds des actionnaires. Cette répartition est conforme aux exigences de la Loi canadienne des assurances qui régit le mode de répartition du revenu provenant des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires.

Le revenu net que l'on peut attribuer aux actionnaires comprend:

- a) le revenu net du fonds des contrats sans participation;
- b) le revenu net de placements gagné par le fonds des actionnaires;
- c) le montant viré du fonds des contrats avec participation.

Le revenu net par action s'élève à \$2.92 pour l'année 1977 et à \$2.18 pour l'année 1976.

5. Obligations, actions et parts sociales

Les obligations sont montrées au bilan au coût amorti alors que les actions sont enregistrées au prix coûtant.

La valeur statutaire compilée selon les données du Service des Assurances du Canada s'établit comme suit:

	1977	1976
obligations	\$72 176 632	\$62 579 721
actions et parts sociales	13 342 434	13 046 095
	\$85 519 066	\$75 625 816

6. Vente de titres

Des titres ont été vendus à Fiducie du Québec, le paiement du prix de vente doit s'effectuer par versements annuels égaux de \$10 000 de 1978 à 1982, \$50 000 de 1983 à 1988, \$60 000 en 1989 et 1990 et un dernier de \$3 000 en 1991.

7. Engagements

Baux:

La Compagnie a signé le 31 octobre 1973, avec Place Desjardins Inc., un bail net pour une durée de trente ans, se terminant le 31 décembre 2005, moyennant un loyer annuel de \$211 412. De plus, la Compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation basée sur l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital.

Les engagements pour les différents baux, s'échelonnant sur une période d'environ dix ans, se répartissent comme suit:

	Loyer annuel	Montant global
bureaux régionaux	\$129 000	\$ 490 000
ameublement de bureau	42 000	344 000
améliorations locatives	44 000	388 000
	\$215 000	\$1 222 000

Régime de rentes du personnel:

Les modifications apportées en 1974 au régime de rentes du personnel ont occasionné un passif additionnel pour services passés dont le solde de \$303 000 au 31 décembre 1977 sera imputé aux revenus sur une période n'excédant pas trois ans.

8. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Ces notes font partie intégrante des états financiers.

Le conseil d'administration

Clément Gauthier président Montréal <i>président du comité exécutif représentant les actionnaires</i>	Gaétan Ducharme , ing. Montréal <i>membre du comité de placements représentant les actionnaires</i>	Florent Lalonde Welland (Ont.) <i>représentant les actionnaires</i>
Claude Ducharme , c.r. président du conseil Montréal <i>membre du comité exécutif représentant les actionnaires</i>	Ronaldo Raboin , notaire Rimouski <i>représentant les assurés</i>	Jean-Hercule Dubé Sainte-Foy <i>membre du comité de placements représentant les assurés</i>
Jacques de Billy , c.r. 1 ^{er} vice-président Sillery <i>membre du comité exécutif représentant les actionnaires</i>	Emery Leblanc Montréal <i>représentant les assurés</i>	J. Roland Bellemare Louiseville <i>membre du comité de placements représentant les actionnaires</i>
Jean-Marie Ouellet 2 ^e vice-président Sainte-Foy <i>membre du comité exécutif représentant les actionnaires</i>	Ernest Dauphinais , ing. Chicoutimi <i>représentant les actionnaires</i>	Emile Bernard Tracy <i>représentant les actionnaires</i>
Guy K. Mantha Saint-Bruno <i>membre du comité exécutif représentant les actionnaires</i>	Maurice Gauthier Saint-Boniface (Man.) <i>représentant les assurés</i>	Raymond Gagné , notaire Gaspé <i>représentant les actionnaires</i>
	Armand Piette Berthierville <i>membre du comité de placements représentant les assurés</i>	Florent Hébert , c.r.i. Sherbrooke <i>représentant les actionnaires</i>
		Gabriel Nobert Laval <i>représentant les assurés</i>

Les cadres

La direction générale

Clément Gauthier
président
et chef de la direction

membre du comité de direction

Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.
directeur général

président du comité de direction

La direction de la vente

Alain Larivière, c.a., a.s.a.
directeur

membre du comité de direction

Raymond Denis, a.v.a.
adjoint au directeur

Gilles St-Georges, a.v.a.
surintendant régional

Roger Aubé, a.v.a.
surintendant régional

Claude Vaugeois, a.v.a.
surintendant des
produits-services individuels

Philippe Raymond
surintendant des
produits-services collectifs

Serge Laurin, a.v.a.
secrétaire de la vente

Ghislain Roussel
responsable de la
formation professionnelle

Claude Ratelle, avocat
responsable du centre d'analyse
et de planification

La direction de l'actuariat

André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
actuaire

membre du comité de direction

Robert Briau, b.sc.math.
surintendant de l'administration
des assurances collectives

Jean-Pierre Hardy, a.s.a.
surintendant de l'administration
des assurances et rentes individuelles

Luc Roger, a.s.a.
surintendant et coordonnateur des
recherches actuarielles

Georges Hébert, m.d.
directeur médical

Roland Machabée
chef du service de la
sélection des risques

Aimé Cadieux, f.l.m.i.
chef du service des réclamations

Clermont Roy
chef du service de
l'émission des polices

Yves LePage, a.s.a.
chef du service des calculs actuariels

La direction de l'actuariat (suite)

André Corbo, f.l.m.i.
chef du service des assurances collectives

Yvon Mallette
chef de section assurances collectives

Albert Picard
chef de section assurances collectives

La direction de la trésorerie

Gérard Bouvier, c.a.
trésorier
membre du comité de direction
membre du comité de placements

Guy Ste-Marie
surintendant des prêts hypothécaires
membre du comité de placements

Pierre Gignac
chef du service des prêts hypothécaires

La direction du contrôle

Robert Cassivi, c.a.
contrôleur
membre du comité de direction

Pierre Dumont, f.l.m.i.
contrôleur adjoint
systèmes et méthodes

Pierre Dominique, c.a.
chef comptable

Thérèse Marceau
chef du service de la perception des primes

Raymond Beaucaire
chef du service de l'informatique

Huguette Claveau
chef du service des commissions

Gilles Martin
chef du service de la comptabilité générale

Jean-Guy Rousseau
chef de section systèmes et méthodes

La direction du secrétariat

André Gariépy
secrétaire
membre du comité de direction

André Gagné, f.l.m.i.
chef du service aux assurés

Jean-Paul Charbonneau
chef du service des dossiers et archives

Robert Coutlée, f.l.m.i.
chef du service des approvisionnements

La direction du contentieux

Michel Desmarais, avocat
conseiller juridique
membre du comité de direction

Yves Belzile, notaire
conseiller juridique adjoint

La direction des ressources humaines

Jacques Henry
directeur
membre du comité de direction

Michel Lemieux, l.s.c.r.i.
assistant du directeur

La direction de la communication

Monique Couturier, f.l.m.i.
directrice
membre du comité de direction

Les directeurs des bureaux régionaux

Rodrigue Caron

• Bas-Saint-Laurent
21, rue Evêché ouest
Rimouski, G5L 4H4

J. René Allard, a.v.a.

Laval
302, boul. de la Concorde ouest
Laval, H7N 5B2

Claude Doyon

Lévis
Place Tanguay
Lévis, G6V 6W8

Denis Jolicoeur

• Québec
2873, Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, G1V 1W3

Jacques Dupuis

• Montréal-Laurier
1070, rue Bélanger est
Montréal, H2S 1H2

Emile Turcot, a.v.a.

• Montréal-Montcalm
1803, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, H2B 1R9

René Lalumière

• Montréal-Ville-Marie
2155, rue Pierre-Tétreault
Montréal, H1L 4Y8

Ottawa

260, rue Saint-Patrick
Ottawa (Ont.), K1N 5K5

Repentigny

172, rue Notre-Dame, suite 203
Repentigny, J6A 2P8

Robert Ouellette, a.v.a.

Rive-Sud
1000, rue De Sérigny, suite 510
Complexe Bienville
Longueuil, J4K 5B1

Maurice Parenteau

• Rouyn-Noranda
122, rue Perreault est
Rouyn, J9X 3C4

Gaston Joncas

• Saguenay-Lac-Saint-Jean
247, rue Racine est
Chicoutimi, G7H 5G4

Raymond Paris, a.v.a.

• Sherbrooke
100, rue King est
Sherbrooke, J1G 1A4

Roger Robert, a.v.a.

Trois-Rivières
140, rue Saint-Antoine, suite 404
Trois-Rivières, G9A 5M4

• *Bureaux situés dans un édifice de caisse populaire*

Le bureau des courtiers

Gaston Sévigny, directeur
210, rue Sainte-Catherine est,
suite 310
Montréal, H2X 1L1

Le bureau de la vente des assurances et rentes collectives

7333, Place des Roseraies,
suite 510
Carré d'Anjou
Anjou, H1M 2X6



LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE

Le siège social

1, Complexe Desjardins
20^e et 21^e étages
Montréal (Québec)
H5B 1E2
Téléphone: 281-8444

desjardins



**mouvement
des caisses populaires
desjardins**